

<http://www.econospheres.domainepublic.net/Marche-du-travail-wallon-ne-pas-se>



Marché du travail wallon : ne pas se réjouir trop vite

- Archives Textes -

Date de mise en ligne : lundi 6 décembre 2010

Copyright © Econosphères - Tous droits réservés

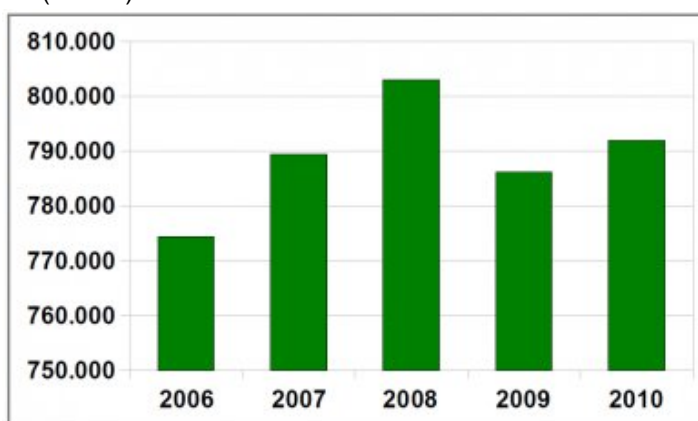
Au cours des derniers mois, des communiqués du Gouvernement wallon et des déclarations de son Ministre de l'emploi ont mis en évidence la baisse (à un an d'écart) du chômage wallon et, d'une manière générale, le redressement de son marché du travail.

Les évolutions sont effectivement positives, en tout cas en termes relatifs (par rapport à d'autres régions ou pays européens). Mais, c'est l'objet de cette courte note, attention aux trop grandes réjouissances. Encore faut-il que la (relative) embellie de 2010 soit durable. Rien n'est moins sûr.

Le premier graphique ci-après confirme que l'emploi salarié (uniquement ONSS) occupé par des wallons a augmenté en 2010. Il n'a jamais été aussi élevé au cours de la décennie écoulée.

Evolution du nombre de travailleurs (ONSS) habitant en Wallonie. 2ème trimestre de l'année-2010/II= estimation Source:ONSS. Calculs : IDD.

L'image dégagée est moins favorable quand on traduit cet emploi en équivalents temps plein (voir second graphique). Au 2ème trimestre de 2010, le nombre d'emplois salariés en équivalents temps plein était inférieur de 1,4% au niveau atteint avant la crise (2ème trimestre 2008).



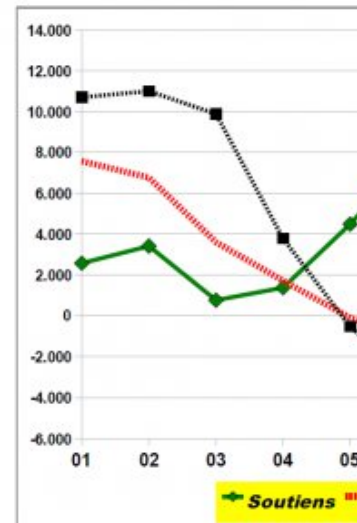
Evolution du volume de travail en équivalents temps plein des travailleurs (ONSS) habitant en Wallonie - 2ème trimestre de l'année - 2010/II = estimation Source : ONSS. Calculs : IDD.

Le graphique suivant détaille quant à lui les évolutions (en milliers à un an d'écart) de trois indicateurs clé qui permettent de saisir les évolutions du chômage. Ces indicateurs sont :

- le nombre de travailleurs soutenus par l'ONEM hors chômeurs temporaires (= Soutiens sur le graphique ci-dessous) ; il s'agit notamment des plans d'activation ;

Marché du travail wallon : ne pas se réjouir trop vite

- le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (= DEI) ; cette catégorie reprend notamment les demandeurs d'emploi avec allocation, les jeunes en stage d'attente et les chômeurs exclus des allocations (qui sont effectivement inscrits comme tels) ;
- le nombre de chômeurs indemnisés (= Ch ind).



Trois indicateurs pour mieux saisir l'évolution du chômage - 10 mois de 2010 Evolutions en milliers à un an d'écart - moyennes glissantes de trois mois Source : ONEM. Calculs : IDD.

Trois constats essentiels :

1. La baisse du chômage semble s'être stabilisée au cours des derniers mois. La baisse maximale du nombre de demandeurs d'emploi à un an d'écart a été observée en juin.
2. La baisse du nombre de demandeurs d'emploi inoccupés est depuis août dernier inférieure à la baisse du nombre de chômeurs indemnisés.
3. Par rapport au début de l'année on observe une très forte hausse du nombre de travailleurs soutenus par l'ONEM.

L'image générale qui se dégage de ces quelques indicateurs mis bout à bout est nettement moins positive que celle qui se dégage de la seule évolution du chômage, elle même moins bonne que plus tôt dans l'année.

Le soutien de l'emploi au travers des titres-services et des plans d'activation semble créer des emplois. Mais est-ce durable, budgétairement parlant ? Et puis, que reste-t-il comme créations d'emplois nettes si on exclut ces dispositifs et d'autres ?

Pas grand chose semble-t-il ! Enfin, le nombre d'heures de travail rémunérées est toujours en retrait par rapport à 2008, ce qui n'est pas favorable à l'évolution des revenus.

Il n'est pas impossible que certaines tendances détaillées ici soient quelque peu modifiées par :

- la prise en compte des évolutions (inconnues à ce jour) de l'emploi ONSS-APL au cours de l'année 2010 et de l'emploi frontalier ;

Marché du travail wallon : ne pas se réjouir trop vite

- la prise en compte de l'augmentation a un an d'écart du nombre de bénéficiaires du Droit à l'intégration sociale non répertoriés comme demandeurs d'emploi qui réduit d'autant le recul du chômage.

Mais cela ne devrait pas amener à revoir fondamentalement les constats et commentaires ci-dessus.

Post-scriptum :

Publication originale : Philippe Defeyt, Â« Marché du travail wallon : ne pas se réjouir trop vite Â», IDD, décembre 2010.